

GROUPE EPÔNE AU COEUR - DECEMBRE 2024

[Groupe minoritaire]

Des choix incompréhensibles qui pèsent sur les finances de la commune

Nous avons expliqué dans de précédentes tribunes notre désaccord sur le choix fait par MM. Jovic et Muller de pousser le Département à détruire le collège actuel pour le remplacer par un nouveau collège de 800 places, qui entraînera au passage la destruction des terrains de tennis et l'incertitude sur l'avenir du club.

Depuis 4 ans, nous militons pour faire coexister 2 collèges, un nouveau de 500 à 600 places dans le quartier de la gare (et peu importe que ce soit sur Mézières) et l'actuel qui pourrait être rénové, avec un rendement énergétique optimisé et des salles de classes modernisées. Cette solution permettrait de répondre aux besoins à moyen terme, car un unique collège de 800 places sera à nouveau trop petit pour accueillir tous nos collégiens, à mesure que les projets des promoteurs sortiront de terre, prétendre le contraire est soit de l'incompétence, soit du mensonge.

L'impact de ce choix sur nos finances communales est également problématique au moment où les collectivités doivent plus que jamais maîtriser leurs dépenses.

Notre solution à 2 collèges n'entraîne aucun coût pour la commune, puisque le financement des collèges est une compétence du département. Le choix de notre maire nous a déjà coûté 120.000 € en achat de foncier pour reconstruire le club de tennis, sur des terrains qui ont été durablement inondés en octobre dernier... Le Département a prévu une enveloppe de 1,2 million pour aider à la construction de 3 courts, mais le coût total sera supérieur à 2 millions, les 800.000 € restants devant être financés par la commune.

En nous imposant une charge financière évitable, M. Jovic obère nos capacités d'investissement pour l'avenir. Et comme on ne décèle toujours aucune volonté de limiter nos dépenses de fonctionnement, on peut s'inquiéter des moyens qui seront activés pour équilibrer le budget ; une nouvelle augmentation du taux de la taxe foncière est à redouter...